

## CONCLUSION

Les principaux sujets d'inquiétude quant aux directions que pourraient prendre les activités militaires dans l'espace sont reliés, *inter alia*, aux tendances qui suivent :

- la prolifération de la technologie nécessaire pour assembler des missiles balistiques;
- la prolifération dans l'espace des systèmes ABM;
- le recours croissant aux systèmes basés dans l'espace au soutien des combats sur terre;
- le déploiement éventuel d'armes ASAT en raison de l'importance et de la pertinence croissantes des opérations dans l'espace qui visent la terre;
- les restrictions imposées aux utilisations civiles de l'espace extra-atmosphérique pour des considérations militaires.

Toutes ces questions sont reliées entre elles et ne peuvent être réglées isolément. Elles ont toutes été abordées, au plan bilatéral, entre les États-Unis et la Russie, mais aussi dans des enceintes multilatérales comme le RTCM, le COPUOS et la CD.

Aucune enceinte unique ni aucun traité unique ne pourra régler efficacement toutes les questions soulevées par l'utilisation à des fins militaires de l'espace extra-atmosphérique. Il faudra pour s'attaquer valablement à ces questions établir un équilibre réaliste entre les intérêts nationaux et les besoins et la coopération internationaux, tout en tenant compte de considérations de sécurité nationale.

Il y a eu une croissance marquée dans le monde de la commercialisation et de la privatisation des activités reliées à l'espace. Cette tendance a conduit à une augmentation considérable du nombre de protagonistes autres que des États prenant part à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que du nombre d'activités diverses qu'ils exercent. Le recours par l'armée aux systèmes de satellites civils à des fins de maîtrise des armements et de cueillette de renseignements continuera de croître.

La guerre froide n'étant plus qu'un souvenir, le monde s'attend à tirer profit de l'exploitation à des fins pacifiques de la technologie spatiale. Il ne verrait pas d'un bon œil un nouvel épisode de course aux armements qui rendrait plus improbable l'usage de l'espace pour améliorer l'éducation, l'économie ainsi que la qualité de vie à travers le monde.

Il se peut que la CD ne soit pas en ce moment l'enceinte appropriée pour engager des discussions sur un traité d'interdiction des armes spatiales (peu important où elles sont basées) ou un traité interdisant les armes spatiales basées dans l'espace. Un groupe restreint de pays dotés de programmes spatiaux bien actifs devraient entamer le processus, en vue ensuite de soumettre tout projet d'accord à la CD pour obtenir une approche véritablement multilatérale. Le Canada devrait être chef de file pour ce qui est des efforts à consentir.